



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale



Le Maire, les Adjoints,
le Conseil Municipal et le
personnel communal vous
adressent leurs meilleurs
voeux pour 2020





LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes, que vous avez profité de ces moments pour vous retrouver en famille, entouré de vos proches, et que vous avez pu prendre le temps d'apprécier les décorations que notre commune vous offre, de profiter des illuminations et de la magie de Noël...

Que vous souhaiter pour 2020 ?

Faisons simple, en vous souhaitant du fond du cœur, juste le **MEILLEUR**... le meilleur dans vos foyers, le meilleur pour votre santé, le meilleur dans vos activités professionnelles...

En ce début d'année, je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Nous voilà arrivés au terme de notre mandat, d'une aventure ô combien passionnante qui n'a pas toujours été facile. Mais c'est toujours un grand plaisir de m'adresser à vous pour retracer avec vous le bilan de l'année écoulée.

L'année 2019 aura été aussi chaude que mouvementée, avec des crises à répétition dont les médias ne cessent de nous abreuver... (les gilets jaunes, le grand débat, l'incendie de Notre Dame, la canicule, la sécheresse, les grèves contre la réforme des retraites...). Notre pays traverse une période difficile, mais vivre dans un village à taille humaine comme le nôtre permet, à certains égards, de s'en protéger. Alors que faire ? Assurément retrouver un fonctionnement de proximité, en interconnaissance. Continuons à soutenir le dynamisme de notre village en fréquentant les commerces locaux de notre territoire de vie, c'est une attitude à la fois responsable écologiquement et indispensable afin de conserver nos services de proximité.

L'actualité a également remis au premier plan la question du développement durable et des changements climatiques et l'équipe municipale a eu à cœur d'agir concrètement dans ce contexte avec par exemple la mise en leds de l'ensemble de l'éclairage public ou l'obtention des 3 libellules dans le cadre des communes natures. Et même si certains ont encore des états d'âmes sur l'existence de la crise cli-

matique ou regardent de haut la sixième extinction massive de la biodiversité, la transition écologique va transformer notre société. On le voit bien sur la mobilité, sur l'alimentation, sur la santé et l'environnement, qu'il s'agisse de pollutions chimiques ou atmosphériques, sur l'obsolescence programmée, l'envie d'agir n'a jamais été aussi forte. **Prenons soin de notre commune, de sa beauté, de son cadre de vie tout en l'adaptant aux périls climatiques.** Inondations et canicules seront, nous le savons déjà, plus fortes et plus fréquentes. A notre niveau, au niveau de la CC Sundgau, du PETR, agissons ensemble afin de permettre à tout à chacun de participer à la transition énergétique du territoire pour à terme, être dans une trajectoire d'autonomie énergétique.

Durant cette mandature, nous avons été impactés par les réformes territoriales (disparition de l'Alsace, absorption des ComCom...) imposées par les gouvernements successifs et nous subissons une diminution de nos ressources financières en raison du remplacement de la fiscalité par des dotations figées et des réglemmentations de plus en plus exigeantes. Toutefois, malgré la restriction qui nous touche, j'ai privilégié un esprit constructif, une volonté d'agir en plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action. Les projets ont été mis en œuvre sans amputer l'avenir financier de notre commune grâce à une gestion saine consistant à rechercher constamment des sources d'économies et à anticiper les investissements.

2019 comme les années précédentes aura été marquée par des événements chaleureux, des temps forts qui reflètent le dynamisme et la volonté de chacun d'entre vous de s'impliquer fortement dans le bien vivre à Werentzhouse.

- ⇒ l'opération St- Valentin, un Amour de Village avec le Musée des Amoureux et nos autres partenaires (le moulin de José et Claudia, l'atelier de Joanna, le Bûrahus...)
- ⇒ l'opération chasse aux œufs, la fête de Noël des enfants, des aînés... ; rien de plus précieux que de voir apparaître des sourires sur les visages des enfants, des yeux qui pétillent...
- ⇒ la cabane à vin chaud pour partager l'apéro en toute convivialité
- ⇒ la 5^{ème} Journée Citoyenne qui a rassemblé plus de soixante-dix participants et met en lumière la volonté de partage et d'implication des habitants de tout âge. Travailler ensemble, dans une ambiance conviviale, offrir ses compétences pour améliorer son cadre de vie, c'est juste magnifique. Pour mon équipe et moi-même ce fût une belle réussite, tant dans l'avancée des travaux que par la bonne humeur qui régnait et nous vous espérons tous présents à nouveau cette année.

« Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure/ Dans un monde où l'argent impose sa culture/ Dans un monde où parfois l'indifférence isole/ Des anges existent encore, ce sont les bénévoles. ». Ces quelques mots m'invitent à saluer toutes celles et tous ceux qui s'engagent et s'investissent au quotidien, parfois dans l'ombre, pour notre Commune. Cette année encore, je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à celles et ceux qui pratiquent l'entraide entre voisins, à celles et ceux qui contribuent au fleurissement de notre commune pour un cadre de vie toujours plus agréable. Vous êtes des acteurs essentiels pour la vitalité et le dynamisme de notre commune et vous contribuez à son rayonnement.

Ainsi 2019 a vu notre commune évoluer, se transformer, nous avons connu de beaux moments, de beaux rassemblements. Adjoints, conseillers, employés municipaux, présidents et membres des associations, bénévoles réguliers ou soutien d'un jour, je veux simplement vous dire MERCI. Merci, parce que ce village, c'est vous qui le faites vivre au quotidien et que sans vous rien n'est possible. Que 2020 soit pour vous tous une année riche de satisfactions et de perspectives, marquée du sceau de la prospérité et de la sérénité.

Bonne année également aux agriculteurs, aux commerçants, artisans et professions libérales de notre commune, que je remercie pour leur présence et leur professionnalisme. Ces commerces et services proposés sont une chance et une richesse indispensable au quotidien des habitants, alors n'hésitez pas à les fréquenter afin de les faire perdurer. Ce sont des lieux de vie, de rencontres, d'échanges... Ainsi, il est important de préserver la qualité de nos services de proximité afin de conserver un environnement viable.

En 2019, c'est avec enthousiasme et dynamisme que notre commune a continué d'avancer avec comme clé de voute de notre action, l'entretien et l'embellissement du village afin de vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable et des services adaptés à vos besoins.

Cette année 2019 a vu se terminer plusieurs projets et d'autres programmes suivent leur cours.

- ⇒ l'achèvement de la Grand 'Rue
- ⇒ la reprise de la signalétique (marquage, parking covoiturage, zone 30, miroirs, radars pédagogiques... qui vont être installés)
- ⇒ l'arrivée tant attendue de la fibre optique
- ⇒ la mise en place d'une antenne relais téléphonique afin de mettre fin aux zones blanches et d'avoir accès à la 4G/5G dans les semaines à venir
- ⇒ l'aménagement de chemins forestiers (notamment près des sources)
- ⇒ la réalisation de travaux sur les cloches, à l'école, à la Mairie et à la salle polyvalente
- ⇒ des travaux dans les logements communaux
- ⇒ les travaux de la journée citoyenne
- ⇒ l'acquisition d'un chargeur et d'une balayeuse
- ⇒ le Lancement d'une souscription avec la fondation du patrimoine pour la restauration de la croix du cimetière.
Merci à tous les donateurs...
- ⇒ l'aménagement d'un espace cinéraire, ossuaire, jardin du souvenir
- ⇒ la mise en place du premier budget participatif avec comme par exemple la protection du nid de cigogne de l'église (travaux devant être réalisés en janvier avant l'arrivée des cigognes).

Conformément à nos engagements, aucun dossier n'est resté en rade même si certains n'avancent pas aussi vite que nous le souhaitons : comme par exemple la réalisation d'un bassin de rétention par le Syndicat de l'ILL afin de se protéger des inondations et pour lequel, les acquisitions foncières restant à la charge de la commune ont, enfin, pu être lancées.

Voilà, nous sommes en année électorale et je ne peux vous faire part des projets à venir car ils sont liés aux résultats des échéances municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochain. Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, je briguerai un second mandat et conduirai une liste légèrement renouvelée.

En attendant, nous voilà au seuil d'une année nouvelle et avec elle, la promesse de tant de choses à découvrir, d'instantanés à apprécier, de rêves à réaliser...

Pour 2020, je forme des vœux... de bonheur, de santé, de réussite...

Accompagnons nos enfants dans leur éducation et leur ouverture à la vie.

Vivons aux côtés de nos aînés dans un village apaisé où il fait bon vivre.

Continuons à être ce que nous sommes, une commune tolérante, respectueuse, fière de son histoire qui porte en elle des valeurs de partage, de solidarité, une commune résolument tournée vers l'avenir.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle et très heureuse année 2020 !

Votre Maire, Eric Gutzwiller





Le Conseil Municipal

Séances des 16 septembre

Et 18 novembre 2019

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjointes au Maire : MM. et Mme MONA Bernard, WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LEBREC Caroline, LEHR-PATTY Aurore, MATHIOT Denis, MULLER Sylvie

Absents excusés :

Séance du 16 septembre : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey), M. LAMY Julien, (excusé, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric)

Séance du 18 novembre : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey), M. Denis MATHIOT (excusé, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric)

AFFAIRES FINANCIERES

PROGRAMME RENOVATION DE LA CROIX DU CIMETIERE—demande de subvention

Contexte : La croix du cimetière se situe dans l'ancien carré. Elle a une hauteur de 6 m environ et est composée d'un socle, d'une croix, d'un Christ et d'une Vierge à ses pieds.

Les matériaux : du grès pour le socle ; du grès recouvert d'un enduit béton pour la croix et les statues. L'inscription figurant sur le socle est en partie effacée ; néanmoins on peut dater l'ouvrage de 1859. Une plaque qui était fixée sur la croix est tombée et est endommagée ; le texte est illisible. Il semble que cette croix ait été mise en place au cimetière lorsque ce dernier a été transféré à l'extérieur de l'agglomération. Auparavant le cimetière entourait la chapelle St Wendelin, située au cœur du village, détruite pour y ériger la nouvelle église.

Etat actuel : la croix et les statues sont enduites de béton ; le Christ est fissuré et en très mauvais état ; les inscriptions sont difficilement lisibles ; le socle paraît posé de façon aléatoire sans mise en valeur de l'ouvrage ; l'ouvrage doit être sécurisé car il y a risque de chute.

Un devis a été demandé à M. Hubert GARDERE de Muespach, artisan de la pierre, en vue de sa restauration. Les travaux envisagés sont les suivants : dépose de l'ensemble ; réfection totale des pierres, des statues et du socle ; mise en place d'une nouvelle fondation ; restauration des inscriptions ; repose de l'ensemble.

Un dossier a été déposé auprès de la Fondation du Patrimoine pour une souscription, notamment auprès de la population. Le Maire est autorisé à signer une convention (frais : environ 6 % des dons). Le Conseil municipal autorise également le maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Grand'Est- programme préservation et restauration du patrimoine bâti privé ou public non protégé ou inscrit.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le conseil municipal décide la création d'un second poste d'agent recenseur et fixe leur rémunération.

PROGRAMMES EN COURS

Signalisation dans l'ensemble de la commune

Prévisions de dépenses pour la mise à jour de la signalisation horizontale dans l'ensemble de la commune :

Signalisation horizontale : 3173.45 € TTC - risque de dépassement ; plots à coller : 512.4 € TTC ; zone 30 dans la rue de Vasselay ; rue des anémones : 1788.96 € TTC ; miroir sortie rue du muguet/rue de Bâle : 889.04 € TTC ; 4 radars pédagogiques : 13337.28 € TTC ; feux clignotants école : 2894.21 € TTC ; mise en place d'un mat : 780 € TTC ; main œuvre : 414 € TTC soit une dépense totale de 23789.34 € TTC.

Une subvention au titre des amendes de police a été demandée pour les radars, miroirs, feux clignotants.

Après avoir discuté sur l'opportunité de mettre en place les 4 radars pédagogiques ainsi que des autres solutions permettant de ralentir la circulation (passage plus fréquent de la gendarmerie, zone 30 dans l'ensemble de la commune...), le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire réaliser l'ensemble des travaux comme indiqué ci-dessus et prévoit les crédits nécessaires.

Réfection des rues de l'école et de la rue des vergers

Un premier devis a été établi par ALVAREM ; un second devis d'Eurovia est attendu.

Nature des travaux (suivant devis Alvarem) : préparation et exécution d'un revêtement couche mince type alvaroute aux granulats d'enrobés recyclés avec matériaux de granulométrie 6/10 et 0/6 mixte avec collage à l'émulsion de bitume dans les rues de l'école et des vergers (le devis Alvarem s'élève à 14166.60 € TTC). M. WOLF Hubert est autorisé à finaliser le dossier et à passer commande dans la limite des crédits prévus au budget primitif 2019 pour ce programme, soit 15000 €.

Aménagement du chemin de la rue du vignoble

M. MONA indique que le devis des ets ROKEMANN pour la pose d'enrobés s'élève à 51888 € TTC (total prévu au budget : 40000 €)

- Fin de l'agglomération jusqu'au ets BERBETT : 28750 € HT
- Rallongement jusqu'au banc rond : 14490 € HT

Si le montant total s'élève à plus de 25000 € HT, il sera nécessaire de passer par une consultation dématérialisée (par le site de l'AMHR). Après avoir discuté sur l'utilité de la pose d'enrobés jusqu'au banc, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de réaliser des travaux d'enrobés de la fin de l'agglomération jusqu'aux ets BERBETT ; la suite du chemin jusqu'au banc rond fera simplement l'objet d'une réfection en pierres. M. MONA Bernard est autorisé à finaliser le dossier.

Travaux sur cloches

Le conseil municipal décide de prévoir les crédits nécessaires à des travaux sur cloches (changement moteur cloche 3 et changement des brides de fixations des cloches 1 et 2) soit 3775.92 TTC, à réaliser par les ets BODET. Le droit local dit que ce type de charge doit être supportée par le conseil de fabrique ; ce dernier ne pouvant y faire face, le conseil municipal accepte la dépense.

Aménagement d'un sentier de découverte

M. le Maire rend compte du résultat de la consultation dématérialisée concernant ce programme. Les ets ALTEVIA ont été retenus pour un montant de 27999.60 € TTC. Une réflexion sera engagée à propos du rajout dans le circuit du site de notre chêne remarquable.

Bassin de rétention

Une réunion avec les agriculteurs, la chambre d'agriculture et la CCS est prévue en décembre afin de discuter des pratiques de cultures. Le bassin de rétention proprement dit sera intégralement financé par le Syndicat de l'Il (hors les acquisitions de terrain, à la charge de la commune). Le débit du Gehrenbach est actuellement plus élevé car les eaux du fossé canalisé (au-dessus du réservoir) s'y déversent également.

Concernant l'implantation de l'ouvrage, le plan définitif a été approuvé. Il convient à présent d'acquérir les terrains.

Après en avoir discuté, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (hormis M. MONA Bernard qui a quitté la salle au moment du vote), donne son accord pour les prix d'acquisition proposés et charge le maire de finaliser le dossier.

Rue de Vasselay / rue des anémones : cession délaissés aux riverains

Par délibération du 12.06.2017, le conseil municipal décidait de proposer à la vente aux riverains de terrains délaissés de la rue des anémones et rue de Vasselay. Une vente a été concrétisée (parcelle n° 483 - section 1, vendue aux époux NOWAK). Concernant les deux autres parcelles (actuellement classées dans le domaine public communal),

⇒ les riverains de l'emplacement situé entre les 1 rue des roses et 3 rue de Vasselay ont été contactés ; le prix proposé est fixé à 4000 € l'are. Seuls M. et Mme ANTHONY Alain ont répondu favorablement.

⇒ parcelle située entre le 1 et le 3 rue des anémones : renonce à la céder en raison du risque de créer un problème d'accès pour l'un des riverains.

Aménagement du cimetière

La commission du cimetière s'est réunie en vue de traiter de plusieurs problématiques ; des propositions ont été émises et les premiers devis demandés

- De revoir le règlement du cimetière datant des années 60 dès que les aménagements auront été validés
- Mise en place d'un ossuaire (obligatoire) : destiné à recueillir les ossements lorsqu'une tombe est relouée par exemple
- Mise en place d'un espace du souvenir avec stèle (pour les personnes souhaitant une dispersion de cendres dans un espace aménagé)
- Caveaux cinéraires (5 caveaux 80 x 80 pouvant accueillir des urnes, inclus plaque granit en couverture) : proposé entre le colombarium et le nouveau quartier.
- Complément du colombarium (par apposition d'un module surélevant le premier) ; 6 alvéoles ; voir si opportun.

En fonction des choix, il conviendra de fixer de nouveaux tarifs.

Le conseil municipal donne son accord de principe (hormis pour l'extension du colombarium) et autorise la commission à finaliser le dossier dans la limite des crédits prévus au budget primitif.

AFFAIRES DOMANIALES

BUDGET PARTICIPATIF

M. le Maire rappelle : la commune a lancé en juin son premier « budget participatif ». Le principe est simple : en 2019, une enveloppe de 80000 € est consacrée aux projets proposés par les habitants et retenus par le conseil municipal. Chaque habitant de tout âge a pu déposer un dossier de projet. Parmi les dossiers proposés, certains n'ont pas été retenus pour des raisons diverses (projet déjà en cours, n'est pas de notre compétence...). Puis les habitants ont pu voter pour leurs trois idées favorites ; à ce stade, le conseil municipal étudie la faisabilité du projet ayant obtenu le plus de voix.

Cinq projets ont été retenus et mis au vote. Voici les résultats :

idée	En Premier choix	En Second choix	En Troisième choix
Projet Sund'go	3	0	5
Projet s'schwins hisle	1	7	3
Projet nid sécurisé pour les cigognes	14	5	1
Parcours santé et vita	11	7	1
Four à pain-pizza et/ou barbecue	3	4	8

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

⇒ décide la mise en œuvre d'une protection pour le nid de cigognes de l'église (qui est tombé le 4 août dernier) -

(après examen des devis, les ets MARY de Waldighoffen sont retenus pour un montant de 3599 € HT)

⇒ concernant les autres projets :

S'Schwinshisle : le conseil municipal y renonce au vu des difficultés à trouver un terrain/local et une personne qui pourrait gérer ce projet au quotidien

Parcours santé et vita et four à pain : il est envisagé d'aménager le site arrière de la salle polyvalente à moyen terme ; ces deux projets y auraient leur place

Projet Sund'go : projet à soumettre éventuellement à la communauté de communes

GESTION DE LA FORET

Il est constaté un dépérissement de certaines variétés d'arbres (résineux, hêtres, chênes, charmes...) en raison notamment de la chaleur et de la sécheresse pendant deux années consécutives. A suivre. Les arbres qui dépérissent seront coupés cette année en vue d'en faire des copeaux.

AFFAIRES GENERALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Eau et assainissement

La commune étant compétente en eaux pluviales et la comcom SUNDGAU en eaux usées, une convention est mise en place en vue de fixer la répartition du coût des travaux sur réseaux humides en fonction des compétences respectives.

Rapports annuels 2018 sur la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets—rapport d'activité

Les rapports ont été examinés par l'assemblée et sont tenus à disposition du public.

REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE GAZ ET D'ELECTRICITE

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 24 juin 2019, les statuts révisés ;

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à la révision des statuts du Syndicat.

ASSURANCE PREVOYANCE

Le conseil municipal valide l'adhésion de la commune à compter du 1^{er} janvier 2020 au contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2023 et jusqu'au 31 décembre 2023 (CNP Assurance/SOFAXIS) en vue de couvrir la part des risques pour les agents (accident, décès...) à la charge de l'employeur.

LOTISSEMENT AM HERRENWEG

Compte-rendu d'activité annuel

Le compte-rendu 2018 est approuvé.

Convention de commercialisation

M. le Maire explique qu'au 31.12.2019, la convention de commercialisation passée avec la Citivia sera échuë ; la parcelle 21a reste à vendre. Plusieurs solutions sont possibles entre arrêt des comptes au 31.12.2019 et prolongation de la concession jusqu'au 31.12.2020 (voire 2021).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (hormis Mme Mangold Karine et Mme Anthony Audrey (2 voix) qui ont choisi la solution 1 à savoir l'arrêt des comptes au 31.12.2019)

⇒ opte pour la solution 2 (poursuite du contrat jusqu'au 31.12.2020 voire 2021), accepte la proposition d'avenant n° 7 à la concession d'aménagement passée avec la Citivia et autorise le maire à signer les documents à intervenir.

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ?

Quelles démarches administratives suivre ?

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement de votre propriété : maison, abri de jardin, piscine, clôture Vous souhaitez agrandir votre construction : pergola, terrasse, garage... Vous envisagez d'équiper votre toit de panneaux photovoltaïques ou solaires, de fenêtres de toit... Vous voulez connaître la constructibilité d'un terrain ?



Le PETR Pays du Sundgau est le centre instructeur des autorisations d'urbanisme délégué pour notre commune. Il est à votre disposition pour vous aider à mener votre projet et identifier les démarches administratives nécessaires.

Pour le joindre : téléphone : 03.89.25.99.15 ; e-mail : ads@pays-sundgau.fr

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour être accompagné dans votre démarche (adresse : Altkirch, bâtiment 3 du Quartier Plessier, 39 avenue du 8^{ème} régiment de Hussards).

Les grands anniversaires

Mois de janvier 2020

Le 2 janvier	KUGELIN Janine	72 ans
Le 5 janvier	RUETSCH André	78 ans
Le 6 janvier	PATTY Colette	67 ans
Le 7 janvier	PROBST Jean-Pierre	84 ans
Le 12 janvier	NAEGELEN Antoine	88 ans
Le 21 janvier	LACHAT Agnès	76 ans
Le 23 janvier	SCHITTLY Madeleine	87 ans
Le 24 janvier	DOPPLER Léa	85 ans
Le 26 janvier	PROBST Patrice	65 ans
Le 27 janvier	MARY Etienne	71 ans
Le 28 janvier	GELAS Bernadette	72 ans



Mois de février 2020

Le 9 février	SCHEIDECK Antoine	66 ans
Le 9 février	KLENE Isabelle	65 ans
Le 15 février	HOFFMANN Marie-Claire	67 ans
Le 16 février	BUCHI Peter	69 ans
Le 18 février	MISSLIN Bernadette	65 ans
Le 21 février	HUSS Marie-Claire	66 ans
Le 23 février	DE JESUS Adriano	69 ans
Le 24 février	MULLER Pierre-Cyrille	87 ans
Le 27 février	BURGDORFER Hans	80 ans
Le 27 février	BERBETT Nicole	66 ans
Le 28 février	BAUMLIN Joseph	82 ans

Mois de mars 2020

Le 2 mars	WIDMER Sylviane	70 ans
Le 10 mars	HENGY Pierre Fridolin	86 ans
Le 11 mars	DE JESUS Rosa	68 ans
Le 12 mars	SCHNEILIN Erwin	82 ans
Le 12 mars	KLOPFENSTEIN Nicole	65 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	80 ans
Le 15 mars	GILGERT Nicole	82 ans
Le 21 mars	STOECKLIN Denis	71 ans
Le 22 mars	BIPPUS Georges	69 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	71 ans
Le 25 mars	BIERI Stephan	66 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	83 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	71 ans

Mois d'avril 2020

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	71 ans
Le 2 avril	WIDMER Jacques	67 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	70 ans
Le 7 avril	ECKERT Norbert	66 ans
Le 8 avril	PATTY Jean-Marie	66 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	85 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	83 ans
Le 21 avril	DOMINGUES José	71 ans
Le 22 avril	STOECKLIN Marinette	69 ans
Le 28 avril	LABOLLE Jean-Louis	68 ans

Mois de mai 2020

Le 3 mai	BAUMLIN Marie-Jeanne	79 ans
Le 5 mai	STACKLER Annette	67 ans
Le 11 mai	RUFFNY Thérèse	84 ans
Le 13 mai	FERRAMENTA DA SILVA Manuel	68 ans
Le 15 mai	FLUHR Joseph	71 ans
Le 16 mai	JELSCH Thérèse	88 ans
Le 18 mai	MULLER Marguerite	88 ans
Le 19 mai	WOLF Lydia	72 ans

Mois de juin 2020

Le 1er juin	MISSLIN Christian	69 ans
Le 4 juin	RUFFNY Marie-Rose	90 ans
Le 7 juin	HOLLER Pierre	79 ans
Le 8 juin	HEINIS Jean-Paul	77 ans
Le 11 juin	SCHMITT Aimé	67 ans
Le 20 juin	GUTZWILLER Marguerite	79 ans
Le 22 juin	TINTORI Rosetta	90 ans
Le 26 juin	KEMPF Arlette	84 ans

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 65 ans) sont priées
de le signaler au secrétariat de la mairie

L'état-civil

NAISSANCES

Rebecca, née le 22 septembre 2019

fille de Loïc ANSTETT et de Laura SCHMIDLI

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



MARIAGES

GUGENBERGER Charles-Henri et LOPEZ Magali

Se sont mariés à Werentzhouse le 21 janvier 2020

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !



DECES

Ils nous ont quittés

Le 20 août, Mme ROTTNER Joséphine, âgée de 88 ans

Le 6 septembre, Mme STEHLI Mariette, âgée de 79 ans

Le 18 septembre, Mme FEUERSTEIN Simone, âgée de 71 ans

Le 14 novembre, M. KEMPF Henri, âgé de 86 ans

Le 17 novembre, Mme DREHER Georgette, âgée de 84 ans

Le 25 janvier, M. BIPPUS Roland, âgé de 77 ans

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie

Les grands anniversaires du 2ème semestre 2019

Nous les félicitons, leur adressons tous nos vœux de santé et leur souhaitons de profiter des mille petits bonheurs de la vie

M. MULLER André, 92 ans ⇨

Ils ont fêté un grand anniversaire...

Mme HATSTATT Madeleine, 80 ans le 1er août

M. HATSTATT Marcel, 85 ans le 4 août

Mme MULLER Marie-Thérèse, 92 ans le 18 septembre

Mme KETTELA Fernande, 85 ans le 28 octobre

M. MULLER André, 92 ans le 2 décembre

Mme MANGOLD Christiane, 85 ans le 14 décembre

Mme STAEGEMANN Brigitte, 80 ans le 24 décembre

Mme NIGLIS Angèle, 93 ans le 31 décembre

Mme DOPPLER Léa, 85 ans le 24 janvier



Mme MULLER Marie-Thérèse, 92 ans ⇨

Henri KEMPF nous a quittés subitement à l'âge de 86 ans

Henri faisait partie de notre quotidien, avec son sourire, sa gentillesse et sa disponibilité. Il nous a quittés subitement à l'âge de 86 ans le 14 novembre dernier.

Parmi ses fonctions, Henri fût garde-champêtre appariteur de 1977 à 1994, sapeur-pompier de 1949 à 1988, membre du Conseil de Fabrique de 1969 à 2006 et gardien du chapiteau de l'alambic jusqu'à son décès. Il était une des mémoires de Werentzhouse et nous le sollicitons régulièrement lorsque plus personne ne savait... En qualité de dernier appariteur ou « Bammert » de notre commune, les plus anciens se souviennent encore de sa cloche et de son képi lorsqu'il parcourait les rues de la commune afin d'apporter les dernières informations de la municipalité.



De gauche à droite :

André RUETSCH, Henri KEMPF, Laurent RAVRY

Nous lui sommes reconnaissants pour tous les services rendus à la commune, lorsqu'il était en fonction mais également tout au long de sa retraite.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2019

Ont été primés lors de la cérémonie des vœux et ont reçu
un bon d'achat de 20 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme FERRAMENTA DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
M. et Mme LE FAVI Mario	12 rue de Ferrette
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue
Mme MEYER Sylvie	9 grand'rue
Mme MULLER Marie-Thérèse	11 rue de Bâle
M. et Mme PATTY Jean-Marie	2 grand'rue
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. THEURILLAT Jonathan- Mme CHABOUTE Floriane	13 rue des pivoinés
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
Mme WOLF Lydia	4 rue de Fislis
Musée des amoureux	rue de Ferrette

Bravo à toutes et à tous pour ces magnifiques
réalisations



Concours décors et illuminations de Noël

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme BONNOT Patrice	6 grand'rue
Mme BRENGARTH Joanna—M. COE Jérôme	5 grand'rue
M. et Mme CHABOUTE Alain	8 rue du vignoble
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme DURAND Vincent	12 rue des vergers
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FLUHR Joseph	10 rue de Bâle
M. GUILLEMINOT David	15 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Joël	3 rue des roses
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme JONNER Denis	4 rue du moulin
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. et Mme KOHLMANN David	4 rue de Vasselay
M. et Mme KUGELIN Maurice	7 rue du vignoble
M. KREUTZ René—Mme UHLIN Sandra	8 rue de Ferrette
M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue
Mme NIGLIS Huguette	18 grand'rue
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bûrahus

Ont été primés et ont reçu une
bouteille de champagne

M. et Mme PIERREL Antoine	14a rue de Fislis
M. ROESCH Adrien	5 rue du vignoble
Et Melle CHABOUTE Cécilia	
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. SANER Pascal	8 rue de Vasselay
Mme SCHITTLY Madeleine	25 rue de Bâle
M. et Mme SCHREIBER J-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme STENGER Arno	19 rue des lilas
M. THEURILLAT Jonathan	13 rue des pivoines
Et Melle CHABOUTE Floriane	
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas

Bravo à tous !

Vous êtes de plus en plus nombreux à illuminer et décorer vos maisons, que ce soit en été avec le fleurissement ou en hiver avec les décors de Noël et nous vous en félicitons.

Et ce n'est pas tout ! La St Valentin approche, alors donnez une touche d'amour à vos jardins et habitations....



Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr et notre page facebook
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

LE POINT SUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

- Jusqu'à quand peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour voter lors des élections municipales : jusqu'au 7 février 2020 inclus. Vous pouvez consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788> pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur une liste électorale.
- En tant que candidat, où peut-on trouver toutes les informations utiles : le mémento, à l'usage des candidats est disponible en ligne sur le site internet de la Préfecture du Haut-rhin, rubrique « politiques publiques—élections »
- Quelles sont les dates et lieux de dépôt des candidatures : les dossiers doivent être déposés en sous-préfecture d'Altkirch
1er tour : du lundi 10 au jeudi 26.02.20 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le jeudi 27.02.20 de 9 h à 18 h
2ème tour : le lundi 16 mars de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le mardi 17 mars de 9 h à 18 h.

BOITES A LETTRES

Nous avons constaté notamment lors de la préparation du recensement de la population que beaucoup de boîtes à lettres ne comportent plus de nom ; afin de faciliter le travail de distribution (du courrier des facteurs également qui ne sont pas toujours les mêmes...), merci d'indiquer les noms et prénoms des occupants de votre logement sur votre boîte à lettres.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement a démarré et se prolongera jusqu'au 15 février ; les agents recenseurs sont là pour vous aider en cas de difficultés, n'hésitez pas à les solliciter. Pour rappel, le recensement est obligatoire et totalement confidentiel.

Si vous êtes familier avec internet, le recensement en ligne est à privilégier... Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour faire la saisie en ligne directement en mairie, si vous le souhaitez.

TELEPHONIE ORANGE ET PERTURBATIONS DES CHAINES DE TELEVISION

Prochainement, la nouvelle antenne de téléphonie sera mise en service. Dans certains cas, la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Si vous constatez des perturbations, appelez le 0970 818 818.

HORAIRES MODIFIES DE L'EPICERIE CHEZ CAROLINE (épicerie, point poste, tabac, jeux...)

Les horaires d'ouverture sont modifiés depuis le 1er janvier 2020

Ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 12 h et le samedi de 7 h à 12 h

Le départ courrier se fera tous les jours à 11 h 45 et le samedi à 11 h

DONS POUR LA RENOVATION DE LA CROIX DU CIMETIERE

Il est toujours possible d'effectuer un don au profit de la rénovation de la croix du cimetière. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

S'adresser à la mairie ou consulter le site de la Fondation du patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/alsace>
(cliquez sur voir tous les projets et sélectionnez)

VOUS ENVISAGEZ DE DONNER NAISSANCE A VOTRE ENFANT A L'ETRANGER (Suisse, Allemagne)

Les autorités étrangères ne transmettent pas les actes de naissances aux mairies de domicile françaises. Aussi, merci de penser à nous faire parvenir un extrait d'acte de naissance afin que votre enfant puisse être inscrit sur notre fichier domiciliaire ; il est très important pour nous de disposer d'un fichier complet (pour des raisons scolaires, invitations aux fêtes de fin d'année, statistiques....).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 558 habitants au 1er janvier 2020

Informations diverses COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

INFORMATION EAU ET ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes Sundgau est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement.

Ainsi, elle est votre unique interlocuteur pour toutes questions s'y rapportant.

Le pôle eau potable et assainissement est joignable pour toutes questions administratives au 03 89 08 47 57.



Quelques rappels :

- en cas de souci constaté sur le réseau ou sur votre branchement d'eau potable (partie publique), merci de contacter le numéro d'astreinte. Il suffit d'y laisser vos coordonnées (n° de téléphone et commune et rue concernées) et la raison de votre appel. L'agent en charge vous contactera.

Pour votre secteur : **03 89 25 83 21**

- pour votre départ (ou arrivée), les formulaires de déclaration pour la fermeture ou l'ouverture du service sont disponibles à la mairie ou à la communauté de communes Sundgau.

SERVICE AIDE A LA MOBILITE

Le service d'aide à la mobilité s'adresse aux personnes de 75 ans et +, les PMR temporaires et permanents (possibilité de se rendre sur l'ensemble du territoire de la CCS ainsi que vers les hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse/St Louis + EHPAD). L'adhésion se fait auprès de la CCS qui fournit les titres de transport limités à 50 trajets aller retour par an. Une fois l'adhésion enregistrée, l'usager peut directement commander sa course auprès du transporteur MOVEO. Les personnes ayant adhéré au service en 2019 n'ont pas besoin de renouveler leur adhésion en 2020 et peuvent également continuer à utiliser le carnet de transport en possession.

POUR S'INSCRIRE : 03.89.08.36.20—ou accueil@cc-sundgau.fr

CESSIONS DE FORMATION A L'ARBORICULTURE

La CCS vous informe qu'elle organise des cours d'arboriculture . Cette formation est entièrement gratuite.

Pour tous les détails concernant la **formation théorique**, nous vous invitons à consulter le site internet (fiche d'inscription, plan d'accès, etc...) suivant : <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/les-cours-theoriques.htm>

Des **cours pratiques** sont également dispensés chaque année par les associations d'arboriculteurs. N'hésitez pas à consulter les planning : <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/les-cours-pratiques.htm> Les cours sont gratuits... Vous pouvez également devenir adhérent de l'association que vous aurez choisie afin de soutenir et contribuer au maintien de l'action locale.

CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le Plan Climat Air Energie Territorial fait l'objet d'une consultation du public par voie électronique qui se déroulera du 7 février au 8 mars 2020. Toutes les informations concernant les modalités de consultation sont également disponibles sur le site internet de la CC Sundgau : <https://www.cc-sundgau.fr/consultation-electronique-pcaet.htm>. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par téléphone au 03 89 08 36 20 ainsi que par courriel à l'adresse PCAET@cc-sundgau.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Réception du nouvel an	Dimanche 5 janvier à 10 h 30	Commune	Salle polyvalente	Invitation à tous
Crémation des sapins	Vendredi 17 janvier à partir de 18 h 30	commune	Salle polyvalente	Crémation sapins—petite restauration
Repas dansant	Dimanche 19 janvier à midi	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Repas dansant
Marche populaire	Sam. 25 - dim. 26 janvier	ACSL	Salle polyvalente	Marche populaire
Loto	Samedi 8 février	USW	Salle polyvalente	loto
St Valentin (Werentzhouse, un amour de village)	Du 14 au 16 février	Commune et associés	Musée—restaurant—moulin Lachat—Jobart	(voir programme)
Carnaval des enfants	Samedi 7 mars	Coopérative école élémentaire	Salle polyvalente	Soirée avec repas
Don du sang	Vendredi 27 mars	Amicale donneurs de sang	Salle polyvalente	
Repas carpes frites	Vendredi 10 avril à midi	Amicale Donneurs de sang	Salle polyvalente	Repas du Vendredi Saint
Chasse aux œufs	Lundi 13 avril à 14 h 30	Commune	forêt	
Journée Asperges	Dimanche 10 mai à midi	Ass. De jumelage	Salle polyvalente	repas
Journée citoyenne	Samedi 16 mai	Ban de la commune	Commune	Journée de travail
Kermesse de l'école	Vendredi 12 juin	Coopérative scolaire	Roppentzwiller	Fête de fin d'année
Grimpelturnier	Dimanche 5 juillet	Klika Ohna Mass	Terrain près de la salle polyvalente	
Soirée paysanne - spackoba	Samedi 26 septembre	Association de jumelage	Salle polyvalente	Dîner dansant
Repas paroissial	Dimanche 18 octobre	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Déjeuner paroissial
Soirée après-ski Oktoberfascht	Samedi 31 octobre	ACSL	Salle polyvalente	
Cérémonies du 11 Novembre	mercredi 11 novembre	Commune	Messe et cérémonie	Commémoration
Marché de Noël	Samedi 14 et dimanche 15 novembre	Association ACCW	Salle polyvalente	Vente déco Noël + petite restauration
Fête de la St Nicolas	Vendredi 11 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Fête de Noël des aînés	Dimanche 13 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Réveillon du nouvel an	Mardi 31 décembre	Sundgo thai	Salle polyvalente	



CONSEIL DE FABRIQUE

Toute l'équipe du Conseil de fabrique vous souhaite une excellente année 2020, pleine de bonheur ! Nous vous remercions encore pour votre soutien lors de nos deux manifestations, nous pouvons compter sur une base solide pour notre repas paroissial du mois d'octobre, mais aussi sur un public plus large au cours de notre repas dansant de janvier. Ces deux événements nous permettent de collecter les fonds nécessaires au fonctionnement de notre église et l'appel aux dons de fin d'année vient compléter les recettes qui ne sont jamais trop importantes !

Certains d'entre vous ont pu constater un souci au niveau du chauffage ; nous faisons face à un problème électrique mais aussi une mise en sécurité de plus en plus fréquente de l'une des deux chaudières. Nous avons contacté les entreprises pour régler ces soucis mais les temps d'attente sont toujours longs en plein hiver ! Nous souhaitons vraiment nous excuser pour ces désagréments d'autant plus que beaucoup d'entre vous nous soutiennent financièrement pour le chauffage et comprenons votre déconvenue. Espérons que tout soit réglé très rapidement.

Nous vous disons à bientôt en notre église ou lors de l'un de nos repas !

Amicalement

Pour le Conseil de Fabrique, Mickaël VILLERMET, Président

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

A l'occasion de la nouvelle année, le Président et les membres du comité, l'amicale des donneurs de sang bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de très bonne santé.

Tous nos remerciements aux donneurs réguliers et occasionnels qui participent aux collectes de sang dans les trois communes de notre secteur (181 pour l'année 2019). Merci aussi aux personnes qui se déplacent à l'EFS de Mulhouse (nombreux dons également)

Evénements 2020 :

- ⇒ *Vendredi 7 février à 20 h : Assemblée Générale à la salle polyvalente (petite salle)*
- ⇒ *Vendredi 27 mars : don du sang à Werentzhouse*
- ⇒ *Vendredi 10 avril à midi : notre traditionnel repas carpes frites à la salle polyvalente*
- ⇒ *Jeudi 23 juillet : don du sang à Fislis*
- ⇒ *Vendredi 16 octobre : don du sang à Bouxwiller*

Merci encore de tout cœur et très bonne année !

Cédric DOMINGUEZ, Président

et l'ensemble du Comité des Donneurs de Sang

MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

Chers habitants de Werentzhouse, chers membres, chers amis du patrimoine,

Une année vient de s'écouler avec ses fragments de vie.... bonheur et malheur.

A présent s'ouvre le chemin d'un nouveau parcours avec ses actions, ses projets, ses joies et ses incertitudes. C'est comme un livre aux pages inachevées qui tournent au fil des jours et des heures..

Aussi recevez, nos meilleurs vœux pour une douce année 2020.

Félicitations à tous les habitants de Werentzhouse qui ont si merveilleusement décoré leurs maisons, leurs jardins pour les fêtes de Noël. Quel bonheur de passer dans un village sundgavien si bien pavoisé. Merci pour ces petits bonheurs.

La Saint Valentin 2020 approche et nous vous annonçons l'ouverture du Musée le vendredi 14 février de 14h à 17h - samedi 15 février de 14h à 17h et dimanche 16 février, grande fête en partenariat avec la commune, de nombreuses attractions vous attendent de 10 h à 16 h. Nous serons bien sûr heureux de votre visite.

A vous toutes et tous, belle et heureuse année 2020.

Le Comité du musée des amoureux et du patrimoine sundgavien

ACCW (Association Culturelle et Créative de Werentzhouse)

Avant toute chose la présidente et les membres de l'ACCW vous présentent les meilleurs vœux pour l'année 2020, santé, joie et bonheur.

Nous remercions aussi les personnes du village et des alentours qui se sont déplacées lors du marché de Noël.

2020 sera une année importante pour l'association car nous fêtons les 10 années du marché de Noël de Werentzhouse et nous essayerons une fois de plus ne pas vous décevoir.

Après ces quelques mots, nous vous souhaitons de passer une bonne Année.

Nos meilleurs vœux à vous, votre famille et à vos amis.

Notre prochain rendez-vous aura lieu le 14 et 15 Novembre à l'occasion du marché de Noël 2020.

ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE-VASSELAY

Et voilà une nouvelle année à découvrir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2020.

Pour cette nouvelle année 2020 l'association a quelques évènements à vous annoncer :

Tout d'abord le week-end de l'Ascension pendant lequel nous ferons le voyage à Vasselay chez nos correspondants (voyage qui a malheureusement dû être annulé en 2019). Si vous souhaitez nous rejoindre pour passer 4 merveilleux jours dans le Cher, vous êtes cordialement invités.

Mais avant cela, nous organiserons un déjeuner asperges le 10.05.2020 à midi à la salle polyvalente « la gare » A cette occasion, nous nous réjouissons de votre venue.

Puis comme d'habitude, notre rendez-vous habituel le Spackoba qui aura lieu cette année le 26 septembre 2020.

Les deux occasions seront animées par notre fidèle musicien Jean-Louis.

Nous sommes convaincus que nous vous reverrons cette année pour passer ces quelques moments de convivialité ensemble. Toutes les informations importantes seront communiquées avant les évènements.

Merci à toutes et à tous et à très bientôt.

Pour l'association de Jumelage Werentzhouse Vasselay
Jocelyne Linder, Présidente



WERENTZHOUSE, UN AMOUR DE VILLAGE !

est un projet porté par la commune de Werentzhouse, en collaboration avec le Musée des Amoureux et du Patrimoine Sundgauvien et avec divers partenaires.

Les habitants sont invités à donner une touche d'Amour à leurs habitations, à leurs jardins... et diverses animations seront proposées du vendredi 14 au dimanche 16 février 2020 à l'occasion de la St- Valentin.

Programme en cours d'élaboration...

ACSL (Association Culturelle, Sports et Loisirs)

Bonjour à toutes et à tous !

Tous unis pour vous souhaiter nos meilleurs vœux et surtout une bonne santé afin de profiter de tous les bons moments qui nous attendent !

Petit rappel de présentation sur le sens de notre association. Nous sommes les gestionnaires de la salle polyvalente de la commune et assumons toutes les tâches d'entretien, rénovations, mise aux normes des équipements et des locaux, afin de recevoir du public dans les meilleures conditions et dans un cadre agréable. C'est pour cela que nous avons régulièrement des manifestations, comme notre habituelle marche populaire, des soirées dansantes, des soirées après-ski, des repas ainsi que des locations pour financer des travaux d'aménagement divers.

Manifestations :

Marche populaire	Samedi et dimanche 25 et 26 janvier 2020
Repas Groupama	Mardi 03 mars 2020
Assemblée Générale	Vendredi 13 mars 2020
Soirée Oktoberfascht (Après-ski)	Sam. 31 oct. 2020

Nous serions d'ailleurs très heureux d'accueillir des bénévoles disponibles pour renforcer notre équipe et ainsi contribuer à l'animation de notre village. Cette salle est mise à disposition de clubs, d'associations qui animent de nombreux événements, comme des activités sportives, lors de la fête de Pâques, de Noël, pour des mariages, anniversaires, danses et jour de l'an et bien d'autres.

Toute l'équipe souhaite vous retrouver dans la joie et la bonne humeur ! A bientôt.



MERVEILLEUSE ANNEE 2020...

Pour 2020, nous vous souhaitons mille et une bonnes actions pour sauver notre planète !

Santé, Agir, Partager...

Pour une année naturellement pétillante...

<https://www.facebook.com/SundGoThaiAnimation/>



La St Nicolas des enfants du 6 décembre



CEREMONIE DES VŒUX DU 5 JANVIER 2020

Avec remise des prix « village fleuri » et « illuminations de Noël »



Le 15 décembre, le conseil municipal a reçu avec grand plaisir les aînés pour la traditionnelle fête de Noël
Au programme : repas de Noël et après-midi dansante

